



- Niveau de contrainte**
- Zone rouge : INCONSTRUCTIBLE \*
  - Zone bleue : CONSTRUCTIBLE SOUS CONDITIONS
  - Zone bleue : CONSTRUCTIBLE SOUS CONDITIONS FAIBLES \*\*
  - Zone blanche : CONSTRUCTIBLE SANS CONTRAINTE SPECIFIQUE \*\*\*

- Carte au 1 / 5000
- Carte au 1 / 2500
- Limite communale

\* sauf exceptions (voir règlement)  
\*\* présence uniquement de nitraté gonflant des argiles  
\*\*\* vis-à-vis des risques naturels définis par le PPR



PREFET DES ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE

COMMUNE DE  
**VILLENEUVE**

PLAN DE PREVENTION DES RISQUES NATURELS PREVISIBLES

**ENQUETE PUBLIQUE**

**CARTE DU ZONAGE REGLEMENTAIRE  
INONDATIONS / MOUVEMENTS DE TERRAIN**

Echelle : 1 / 10000

Approuvé par arrêté préfectoral

n°

du

SERVICE INSTRUCTEUR  
DIRECTION DEPARTEMENTALE DES TERRITOIRES

REALISATION  
SOCIETE D'INGENIERIE DES MOUVEMENTS DE SOLS ET DES RISQUES NATURELS  
(IMSRN)

Décembre 2017

Fond de plan : Plan Cadastral Informatisé

0 250 500 m